



Vol a l'étalage dans une grande surface

Par Visiteur

Bonjour

j'ai 55 ans et pour la première fois j'ai volé dans une grande surface pour 15 euros de maquillage j'ai été filmée par la vidéo le vigile m'a arrêté à la sortie et m'a menée dans une pièce m'a pris ma carte d'identité a rempli un papier qui m'a demandé de le signer je n'ai pas voulu la il m'a dit que si je signais pas il appeler la police je l'ai signée il m'a fait payer le produit et m'a laissé partir et m'a dit que dans 15 jours le papier serait déchiré je ne crois pas que je vais m'en tirer a si bon compte depuis je ne dors plus et je ne mange plus je ne sais pas se qui m'a pris alors que je fais toujours la morale a ma fille pouvais vous me renseigner pour savoir se que je risque je sais que le vol et punie de 3 ans de prison avec 40000 euros d'amende

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Ne vous faites pas de souci.

Je pense que le vigile ne vous a pas menti.

Vous avez immédiatement reconnu les faits et payé le produit.

Je ne pense pas que les faits soient transmis aux services de police et quand bien même cela serait le cas, le procureur ne va pas donner suite à l'affaire pour une somme aussi dérisoire et ce d'autant plus que vous avez payé.

Cordialement

Par Visiteur

Je vous remercie de votre réponse on ne m'y prendra plus

Par Visiteur

Chère Madame,

Je le pense aussi car c'est bien dommage de vous faire une telle frayeur pour un acte irréfléchi.

Cessez de vous faire du souci.

Bien cordialement